

COMMUNE DE VILLETANEUSE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT-DENIS

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS

CANTON D'EPINAY-SUR-SEINE (N°9)

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 07 AVRIL 2025

Nombre de Conseillers
municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril, le Conseil municipal de Villetaneuse, dûment convoqué le 25 mars, conformément aux articles L.2121.10 et L.2121.12 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dieunor EXCELLENT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : 28 à la délibération n°25-DGS-668.
27 à la délibération n°25-DGS-668 et n°25-DGS-669.
26 de la délibération n°25-DGS-670 à la n° 25-DGS-684.
25 de la délibération n°25-DGS-685 à la n° 25-DGS-687.
26 de la délibération n°25-DGS-688 à la n° 25-DGS-693.

Mmes et MM. T. ZAHIDI, Y. ESSOM, M. AMMAD, F. BELGUESMIA, E. COULANGES, N. GIBON, D. DIAKITE, N. MARTINIS, A. MORTADA, Maire-adjoints.

M. D. EXCELLENT, Mairie, présent sauf à la délibération n°25-DGS-668.

Mmes et MM. M. SIMAKALA, F. LAROCHE, S. SIDIBE, S. GURSOY, A. DA SILVA, M. THIEBAUX, Conseillers municipaux délégués.

Mmes et MM. B. POIRET, C. JUSTE, T. DUVERNAY, R. BOUGHAZI, A. BOUZNADA, F. BOUGRIA, C. ESSOM, M. AIT ARKOUB, Conseillers municipaux.

M. M. ELKHALOUI et M. H. OULBID, Conseillers municipaux délégués jusqu'à la délibération n°25-DGS-669.

M. E. SOURDIER, Conseiller municipal, présent sauf pour la délibération n°25-DGS-669.
Mme BAH, Conseillère municipale, présente sauf pour la délibération n°25-DGS-685 à n°25-DGS-687.

ETAIENT REPRESENTES : 05 jusqu'à la délibération n°25-DGS-668 inclus.
04 à la délibération n°25-DGS-669.
07 à partir de la n°25-DGS-670.

Mme M. VESELINOVIC représentée par F. BOUGRIA.
 Mme F. SAKHO représentée par C. JUSTE.
 M. K. KHALDI représenté par T. DUVERNAY.
 Mme R. BOUKERMA représentée par E. SOURDIER (sauf pour la délibération n°25-DGS-669).
 Mme K. BERKOUD représentée par R. BOUGHAZI.
 M. M. ELKHALOUI représenté par A. BOUZNADA à partir de la délibération n°25-DGS-670.
 M. H. OULBID représenté par C. ESSOM à partir de la délibération n°25-DGS-670.

ETAIENT ABSENTS : **01** à la délibération n°25-DGS-668.
01 à la délibération n°25-DGS-669.
01 de la délibération n°25-DGS-685 à n°25-DGS-687 inclus.

M. D. EXCELLENT absent à la délibération n°25-DGS-668.
 M. E. SOURDIER absent à la délibération n°25-DGS-669.
 Mme BAH absente de la délibération n°25-DGS-685 à n°25-DGS-687.

Le secrétariat était assuré par M. T. ZAHIDI, Adjoint au Maire.

M. le Maire constatant que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte à 20h00.

Le Conseil procède à l'examen de l'ordre du jour :

DELIBERATION N°	INTITULE	AVIS DU CONSEIL
25-DGS-667	APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2024 DE LA VILLE.	APPROUVÉE
25-DGS-668	APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DE LA VILLE.	APPROUVÉE
25-DGS-669	AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DE LA VILLE.	APPROUVÉE
25-DGS-670	APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025.	APPROUVÉE
25-DGS-671	IMPOTS LOCAUX – VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2025.	APPROUVÉE
25-DGS-672	LISTE DES MARCHES DE FOURNITURES, SERVICES OU TRAVAUX CONCLUS EN 2024.	PREND ACTE
25-DGS-673	RAPPORT D'UTILISATION DU FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (FSRIF) ET DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE (DSU-CS) AU TITRE DE L'ANNEE 2024.	PREND ACTE
25-DGS-674	MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS.	APPROUVÉE
25-DGS-675	MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS.	APPROUVÉE
25-DGS-676	MANDAT AU CIG PETITE COURONNE POUR L'ENGAGEMENT D'UNE CONSULTATION EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES.	APPROUVÉE
25-DGS-677	ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION ATEF.	APPROUVÉE

25-DGS-678	ADOPTION DU REGLEMENT DES COLONIES DE VACANCES.	APPROUVÉE
25-DGS-679	APPROBATION DE L'AVENANT N°1 CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCES PASSEE ENTRE L'EPT PLAINE COMMUNE ET LA VILLE ET AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE LA SIGNER.	APPROUVÉE
25-DGS-680	CONCESSION DE RESTAURATION DU 13BIS, PLACE DE L'HOTEL DE VILLE – CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE.	APPROUVÉE
25-DGS-681	VIE ASSOCIATIVE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES ASSOCIATIONS 1ER VOLET 2025.	APPROUVÉE
25-DGS-682	VIE ASSOCIATIVE – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE 2025 Á L'ASSOCIATION « Á L'ECOLE DES ABEILLES DE LA BUTTE PINSON » POUR LE SUIVI DU RUCHER SUR LA TERRASSE DE L'HOTEL DE VILLE.	APPROUVÉE
25-DGS-683	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR L'ANNÉE 2025.	APPROUVÉE
25-DGS-684	ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2025 AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LES CONVENTIONS AVEC LE CSVO ET LE CSVF.	APPROUVÉE
25-DGS-685	BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIÈRES 2024.	PREND ACTE
25-DGS-686	ADHESION A LA COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTE DU NORD-OUEST 93 (CPTS NORD-OUEST 93) ET DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.	APPROUVÉE
25-DGS-687	APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE AUX ACTIONS DE PREVENTION BUCCO-DENTAIRE ENTRE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE ET LE DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS AU TITRE DE L'ANNEE 2024.	APPROUVÉE
25-DGS-688	APPROBATION DE LA CONVENTION RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LES PUNAISES DE LIT ENTRE LA COMMUNE DE VILLETANEUSE ET LE DEPARTEMENT DE LA SEINE SAINT DENIS AU TITRE DE L'ANNEE 2024.	APPROUVÉE
25-DGS-689	APPROBATION DE LA CONVENTION D'APPLICATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE ENTRE LES VILLES D'EPINAY-SUR-SEINE, DE VILLETANEUSE ET LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE PIERREFITTE-SUR-SEINE - COMMUNE NOUVELLE DE SAINT-DENIS ET MODIFICATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE CES 3 VILLES, L'AGENCE REGIONALE DE SANTE ET LE CENTRE HOSPITALIER DELAFONTAINE POUR LA PÉRIODE DU 14 FÉVRIER 2025 AU 13 FÉVRIER 2027.	APPROUVÉE
25-DGS-690	POLITIQUE DE LA VILLE : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE COFINANCEMENT 2024 RELATIVES AU CONTRAT DE VILLE.	APPROUVÉE
25-DGS-691	POLITIQUE DE LA VILLE – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS « VILLETANEUSE AU CŒUR DES QUARTIERS » 2025.	APPROUVÉE

25-DGS-692	POLITIQUE DE LA VILLE – APPROBATION DE LA CONVENTION DE GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITE COMMUNALE 2025 – 2030.	APPROUVÉE
25-DGS-693	CRÉATION D'UN SERVICE DES OBJETS TROUVÉS.	APPROUVÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H10.

Villetaneuse, le 08 avril 2025

Le Maire,

Digneor EXCELLENT